

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON CONVENTIONNELS - (N° 174)

Commission	
Gouvernement	

RETIRED AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 93

présenté par
M. Colas-Roy

ARTICLE 1ER BIS

Après le mot :

« et »,

insérer les mots :

« d'hydrocarbures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.